



# RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO PASSION 2022

A l'occasion des 7ème Rencontres Photo Passion à l'Espace Culturel Jacques Brel de Mantes-la-Ville les 16 et 17/04/2022, Photo Passion organise un concours photo gratuit.

## **Art 1 : Participants**

- Le concours est ouvert à toute personne majeure ou mineure avec autorisation parentale.
- Les adhérents de l'association Photo Passion impliqués dans l'organisation du concours, les membres du jury et leurs familles ne sont pas autorisés à concourir.

## **Art 2 : Thème :**

- Le thème retenu est : **L'hiver dans le Grand Paris Seine & Oise**

## **Art 3 : Modalités**

- Chaque auteur peut présenter 1 ou 2 photos en couleur ou en noir et blanc, réalisées entre le 21/12/2021 et le 20/03/2022 sur le territoire de l'une des 73 communes constituant la communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise. <https://gpseo.fr/communaute-urbaine/decouvrir-le-territoire/les-73-communes>
- Les photos seront présentées sous forme numérique en JPEG (sRVB), de format libre avec bord le plus large de 1920 px, sans signature ou signe distinctif apparent.
- Elles seront transmises par E-mail à [clubphotopassion78@gmail.com](mailto:clubphotopassion78@gmail.com) avant le **21/03/2022 minuit**.
- Elles seront accompagnées d'un formulaire avec nom, prénom, nom du fichier, lieu et date de la prise de vue.
- Les assemblages à partir de plusieurs images, l'ajout ou la suppression d'éléments (ciels par ex.) ne sont pas autorisés. En cas de doute, le fichier brut de capteur sera demandé.
- Les photographies ne devront pas comporter d'élément contraire à la loi, et notamment à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, pornographique, raciste.

## **Art 4 : Prix et remise des prix**

- Une sélection de 30 photos sera faite par un jury de 3 personnes (photographes et artistes) qui notera les œuvres selon des critères d'originalité, d'esthétique et de qualité technique.
- Cette sélection sera exposée lors des 7èmes Rencontres Photo Passion du 16 au 17/04/2022 à l'Espace Jacques Brel de Mantes la Ville.
- Leurs auteurs seront informés par E-mail le 30/03/2022. Ils devront transmettre, avant le 04/04/2022 un fichier JPEG haute définition (300 dpi et 40 cm sur le bord le plus large) par WeTransfer.

### **Prix du jury**

- 3 photos seront primées par le jury.

### **Prix du public**

- Les visiteurs seront invités à choisir leur photo préférée parmi les 30 œuvres exposées lors des 7ème Rencontres Photo Passion.
- Le Prix du Public sera décerné à l'œuvre ayant reçu le plus de votes.



## RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO PASSION 2022

### Remise des prix

- La remise des prix aura lieu le dimanche 17/04/2022 lors de l'exposition.
- Les auteurs des 3 premières photos du prix du jury recevront un prix de 150 €, 100 € et 50 € et celui du prix du public recevra un prix de 50 €.
- Les auteurs pourront disposer du tirage de leurs œuvres à la fin de l'exposition ou demander l'envoi par courrier (frais postaux à leur charge).

### Art 5 : Droit d'auteur et droit à l'image

- Chaque participant déclare être l'auteur des photos soumises et être le seul détenteur de tous droits relatifs à ses images.
- L'auteur autorise Photo Passion à utiliser son nom et sa photo pour toute opération liée au présent concours (exposition, publication, presse, sites, ...). Il cède gracieusement, le droit de reproduction de son œuvre pour toute opération non commerciale de promotion des Rencontres Photo Passion.
- Pour toute autre utilisation de l'œuvre, Photo Passion doit obtenir l'accord préalable de l'auteur.
- Photo Passion se réserve le droit d'éliminer une photo qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

### Art 6 : Informatique et libertés

- Les participants à ce concours acceptent explicitement que les données personnelles fournies, y compris les adresses E-mail, soient détenues, traitées et utilisées exclusivement par Photo Passion à des fins d'organisation des Rencontres Photo Passion actuelles et futures.
- Tout participant bénéficie auprès de l'organisateur du concours d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition, de rectification et de suppression pour les données le concernant, sur simple demande à [clubphotopassion78@gmail.com](mailto:clubphotopassion78@gmail.com)

### Art 7 : Acceptation des conditions

- La participation au concours implique l'acceptation totale et sans aucune réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours à l'encontre des organisateurs.

### Art 8 : Responsabilités

- Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.
- En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Leur responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications et ne peuvent donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.